

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 173 (2021-2026)  
de Mmes et MM. David Krienbühl (PLR), Josée Cattin Kuster (Vert·e·s),  
Marine Jordan (PS), Simon Jordan (CG), Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL)  
et Pascal Wicht (UDC)  
demandant d'étudier la possibilité de développer  
des infrastructures cyclotouristiques afin de valoriser la ville de Fribourg**

En séance du 20 janvier 2025, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 173 de Mmes et MM. D. Krienbühl, J. Cattin Kuster, M. Jordan, S. Jordan, J.-T. Vacher et P. Wicht lui demandant d'étudier la possibilité de développer des infrastructures cyclotouristiques afin de valoriser la ville de Fribourg

### Résumé du postulat

*Le canton de Fribourg, par sa topographie diversifiée, se positionne comme un territoire privilégié pour la pratique du vélo et du VTT, offrant un terrain idéal pour le développement d'activités sportives et de loisirs. Cette particularité géographique est aujourd'hui reconnue par les responsables du développement touristique fribourgeois, qui s'orientent vers une stratégie "quatre saisons", visant à étendre l'attrait touristique du canton au-delà des périodes traditionnelles, tout en encourageant un tourisme durable et de proximité. L'association Fribourg Bike Friendly, fondée en juin 2024, se donne pour mission de renforcer l'attractivité du canton de Fribourg par le biais d'une offre cyclotouristique et VTT coordonnée et responsable. Dans sa stratégie touristique en cours de réflexion, l'Association régionale de la Sarine souhaite proposer des activités sportives et de loisirs adaptées aux habitant·e·s et aux visiteur·euse·s, tout en développant des infrastructures destinées à la pratique du vélo et à la mobilité douce. Les priorités de cette stratégie se concentrent sur trois zones phares identifiées par le plan directeur régional: "l'axe des Préalpes", "La boucle des plaines" et "Les chemins de la Sarine", avec pour ambition de créer des connexions fluides entre les itinéraires existants et de renforcer l'attractivité du district en matière de tourisme durable.*

*En tant que capitale du canton et du district, la ville de Fribourg se trouve à un carrefour stratégique pour devenir un acteur clé et incontournable du développement du cyclotourisme. Grâce à sa position centrale, et son patrimoine attractif, la ville a l'occasion de se démarquer comme l'une des premières communes véritablement "Bike Friendly" du canton. En s'engageant résolument dans cette démarche, Fribourg pourrait non seulement répondre aux attentes croissantes des usager·ère·s locaux·ales en matière de mobilité douce, mais aussi attirer une clientèle cyclotouristique diversifiée et en pleine expansion. Les retombées économiques pour les commerçant·e·s et les prestataires de la ville pourraient être significatives.*

*Afin de faire de Fribourg une destination de premier choix pour les cyclotouristes, nous proposons de débiter cette démarche par la mise en place d'infrastructures indispensables telles que:*

- *Stations de recharge pour vélos électriques*

*Installer six stations de recharge dans des lieux stratégiques situés sur le réseau d'itinéraires officiels ou planifiés et proches des commerces (durée de recharge estimée à 1h30), permettant aux cyclotouristes de consommer localement ou visiter des attractions culturelles/touristiques pendant la recharge.*

- *Bornes de réparation avec outillage*

*Installer 7 bornes de réparation équipées des outils essentiels pour permettre aux cyclistes de se dépanner facilement, même en dehors des horaires d'ouverture des commerces spécialisés. Parallèlement, développer des collaborations avec les différents prestataires et commerces de cycles, afin de renforcer les synergies locales et créer une véritable valeur ajoutée pour les usager·ère·s comme pour les acteur·rice·s économiques de la région.*

- *Stations de lavage pour vélos*

*Installer quatre stations de lavage stratégiquement situées aux entrées de la ville et à proximité des transports publics, en cohérence avec les itinéraires VTT planifiés. Ces installations faciliteront l'entretien des vélos tout en contribuant à préserver la propreté des véhicules de transport public. Cette initiative viendra compléter l'offre existante, notamment la station de lavage déjà disponible à la vélostation de Fribourg Poste Tivoli.*

- *Container sécurisé pour le parking à vélos*

*Mettre à disposition un container "velostation" en Basse-Ville de Fribourg pour offrir une solution de stationnement sécurisé (incluant bornes de recharge et de réparation) aux habitant·e·s, mais surtout aux touristes répondant ainsi aux besoins des professionnel·le·s de l'hôtellerie de la zone.*

## **Réponse du Conseil communal**

### Situation actuelle

Comme mentionné par les postulants, la pratique du cyclotourisme gagne en popularité et le vélo tout terrain (VTT) connaît aussi un nouvel essor avec la démocratisation des VTT électriques. Il n'existe toutefois pas de donnée au niveau régional et local pour chiffrer cette évolution et le nombre de cyclotouristes qui passent par Fribourg n'est pas connu.

La ville est traversée par des itinéraires cyclables Swissmobile nationaux (Itinéraire national n° 4) et régionaux (itinéraire régional No 59). Le Canton propose via son catalogue d'excursions scolaires à vélo deux itinéraires de cyclotourisme passant par la ville de Fribourg ("Par-delà la Sarine" et "Tour de l'agglomération de Fribourg"). A cela s'ajoutent six itinéraires cyclotouristiques recommandés par l'Union fribourgeoise du tourisme ("Fribourg-Schwarzee", "Route Alpes vaudoises – Pays de Fribourg: Fribourg-Erlach", "Route Alpes vaudoises – Pays de Fribourg: Jaun-Fribourg", "Route panorama alpin: Thun-Fribourg", "Route panorama alpin: Fribourg-Montbovon", FR55 Gravel Tour à Fribourg. Par contre, il n'existe aucun itinéraire VTT sur le territoire communal, mais Fribourg se trouve juste en marge des cinq "parcours VTT du Grand-Fribourg" localisés sur les communes de Givisiez, Grolley, Belfaux, Corminboeuf, Misery-Courtion et La Sonnaz.

La ville et ses alentours ne représentent toutefois pas un "pôle" pour le cyclotourisme, comme c'est le cas dans d'autres régions (Lac de Constance, Pays des Trois-Lacs, etc.) et on ne constate pas en ville d'endroit qui concentrerait un nombre important de cyclotouristes. À la belle saison, on voit régulièrement des voyageurs à vélo traverser le bourg ou le centre-ville, mais sans pouvoir identifier des lieux spécifiques qui seraient particulièrement fréquentés. La majorité des cyclistes qui circulent à Fribourg sont aujourd'hui des habitants de la ville et de l'agglomération, des pendulaires ou encore des sportifs de la région.

## Planification

Du point de vue de la planification territoriale, seuls les itinéraires cyclables Swissmobile nationaux et régionaux ont été intégrés dans le plan d'aménagement local (PAL). Ces derniers se calquent en partie sur le réseau principal de mobilité douce et sur le réseau Transagglo. En termes de mesure de mobilité douce, il n'est pas prévu de réalisations ou d'améliorations en lien avec le cyclotourisme.

### Analyse des propositions de mesures

- Installation de six stations de recharge dans des lieux stratégiques situés sur le réseau d'itinéraires officiels ou planifiés et proches des commerces

Les stations de recharge pour vélos électriques s'adressent spécifiquement aux cyclotouristes qui entreprennent des excursions de moyenne-longue distance, par exemple sur les itinéraires Swissmobile nationaux ou à des endroits qui concentrent un nombre important de VTT électriques. On constate que les cyclistes de la ville et de la région qui circulent pour des besoins de loisirs, achats ou pendulaires s'organisent différemment pour recharger leur vélo et n'ont pas besoin de telles installations. Les possibilités de recharge qui sont déjà installées dans les deux vélostations et au couvert de la halte Saint-Léonard ne sont d'ailleurs pas souvent utilisées.

L'intérêt limité pour la recharge "en route" est sans doute lié à plusieurs facteurs, comme l'autonomie des batteries qui permet généralement de couvrir entre 50 et 100 km, ou encore la multiplication des fabricants de moteurs et batteries, ce qui ne permet pas d'offrir un chargeur unique qui fonctionnerait pour tous les vélos et qui oblige les cyclistes à transporter leur propre chargeur avec eux s'ils veulent recharger en route. On constate que les stations de recharge sont actuellement localisées à des endroits bien précis, qui peuvent concentrer plusieurs dizaines de cyclistes aux mêmes moments, comme par exemple au sommet du télésiège de la Berra (itinéraire de VTT) ou encore dans des haltes situées sur des itinéraires stratégiques (tour du lac de Constance, tour du lac d'Annecy, etc.). Dans ces endroits, la mise à disposition de prises de recharge fait sens, mais dans le cas de Fribourg, on ne constate pour le moment jamais de concentration importante de cyclotouristes. Ainsi, si un voyageur traverse ou fait étape en ville avec son propre chargeur, les hôtels, cafés et restaurants peuvent clairement suffire à couvrir le besoin.

- Installation de quatre stations de lavage stratégiquement situées

Le besoin de laver un vélo concerne avant tout la pratique du VTT, lors de laquelle il est d'usage de nettoyer son matériel après une sortie puisque celle-ci se déroule principalement sur des sentiers sans revêtement. Une telle offre a en revanche moins d'intérêt pour le cyclotourisme.

Comme expliqué en préambule, il n'existe actuellement pas d'itinéraire de VTT sur le territoire communal. De plus, les quelques sentiers non revêtus concernent essentiellement le périmètre du vallon de la Sarine, qui n'est pas praticable à VTT. Fribourg n'est donc pas à proprement parler une ville étape pour le VTT, du moins pour le moment. Ce besoin peut toutefois exister pour certains usagers, particulièrement les habitants, mais une offre privée est disponible en ville et dans l'agglomération puisque toutes les stations de lavage peuvent aussi être utilisées par les cyclistes. Comme pour les stations de recharge, un tel système pourrait faire sens si un endroit bien précis concentrait de nombreux passages de VTT (on pourrait imaginer le cas de la colline du Gurten à Berne, avec sa piste de descente), mais ce n'est pas le cas à Fribourg et aucun quartier n'attire une concentration particulière de VTT actuellement.

- Installation de sept bornes de réparation pour permettre aux cyclistes de se dépanner en dehors des heures d'ouverture

Ce type de station a déjà été installé à plusieurs endroits en ville, comme à la gare, aux Grand-Places ou encore à Saint-Léonard. A chaque fois, ce matériel en libre-service a systématiquement fait l'objet de vols et de dégradations. Après avoir remplacé de très nombreuses fois le matériel volé ou endommagé, la Ville de Fribourg a renoncé à offrir cette prestation en libre accès sur le domaine public. En revanche, une offre existe dans les deux vélostations, mais elle est uniquement accessible pour les usagers de ces sites.

- Container sécurisé pour le parking à vélos en Basse-Ville

Un seul hôtel est identifié en Basse-Ville ("Le Sauvage"). Cet établissement accueille régulièrement des cyclotouristes mais ne possède pas de local à vélos. Il y a quelques années, une coordination a été entreprise pour trouver une solution et c'est finalement le Service cantonal des biens culturels, situé à proximité immédiate de l'hôtel, qui met à disposition un local pour les clients de l'hôtel. Il n'y a donc pas actuellement de besoin en Basse-Ville lié à l'hôtellerie. Concernant les besoins des habitants, c'est un sujet assez complexe car l'installation de box ou container en milieu historique n'est sans doute pas chose évidente. Toutefois il sera intéressant de suivre dans les prochains mois le déploiement massif de "vélobox" en ville de Lausanne pour évaluer le potentiel de cette solution. Pour le moment, il est simplement prévu de continuer à déployer des couverts à vélos, comme celui installé au printemps 2025 aux Grandes-Rames.

### Conclusion

En conclusion, le Conseil communal est d'avis que la demande du postulat n° 173 d'étudier la possibilité de développer des infrastructures cyclotouristiques afin de valoriser la ville de Fribourg cible un objectif intéressant, mais avec des mesures qui ne sont pour le moment pas adaptées aux besoins constatés sur le terrain. On est actuellement encore très loin d'une concentration de cyclotouristes qui nécessiteraient des besoins spécifiques en infrastructures dédiées et l'offre actuelle semble relativement bien adaptée à la situation.

Un effort au niveau promotionnel et touristique serait plus logique si on veut développer la ville et l'agglomération de Fribourg comme étape pour le cyclotourisme. Le développement de la pratique du vélo est aussi un des axes identifiés dans le plan directeur des sports de la Ville de Fribourg. Il conviendra donc de prendre ce sujet en considération dans le cadre des évolutions futures, afin de rester attentif aux besoins des usagers. Le Conseil communal est déjà attentif à ces aspects, comme en témoignent les actions entreprises jusqu'ici.

Il est aussi souhaitable qu'on puisse étudier comment mieux valoriser l'offre des vélostations (stationnement sécurisé, outillage, pompe à vélo, casiers) pour les cyclotouristes, par exemple sous la forme de carte d'accès journalière. Toutefois la gestion des accès aux vélostations dépend du système Velocity de la Fondation des parkings et des capacités et possibilités de ce système.

Au vu de ce qui précède, le Conseil communal estime avoir répondu aux questions soulevées par les auteurs du postulat.

Le postulat n° 173 est ainsi liquidé.